



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-10 :
ELECTION DES DELEGUES AU CONSERVATOIRE DU VEXIN**

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoint, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Véronique NOBLE, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personne excusée** :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Véronique NOBLE en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2026-10 : élection des délégués au conservatoire du Vexin

Vu l'arrêté préfectoral du 18 janvier 1982 autorisant la création du Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin Français,

Vu les élections municipales de Mars 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROCEDE à l'élection, au scrutin secret, des délégués qui représenteront la commune au Conservatoire du Vexin :

Compte tenu du résultat des votes :

NOM	Prénom	Fonction (1)	Adresse postale	Adresse électronique (mail)	Titulaire / Suppléant
SOREL	Martine	Maire	6 sente des Taillis 95710 AMBLEVILLE	Msorel1949@gmail.com	Titulaire
DUPAS	Annie	2 ^e Adjoint	5 rue Haute 95710 AMBLEVILLE	miseenscene.adupas@gmail.com	Suppléante

Pour extrait certifié conforme,

Après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Le 20/03/2026

Le Maire

Martine SOREL



La Secrétaire de séance

Véronique NOBLE